



Suspendu par le Conseil National de la Communication (CNC), le journaliste était bel et bien aux commandes de Club d'Elites de ce dimanche 04 mai 2023.

Le CNC est finalement c'est un organe sans autorité ? Dans le cadre de la lutte contre les discours de haine, l'organe régulateur des médias, au terme de sa 38e session ordinaire tenue la semaine dernière à Yaoundé, a sanctionné certains organes de presse et hommes de médias pour des périodes bien précises.

C'est notamment le cas de Bruno Bidjang de Vision 4, qui a été suspendu pour une période d'un mois pour « **défait d'encadrement et de conduite professionnelle lors de l'émission "Club d'élites" du 16 avril 2023** ».

Alors qu'on attendait le journaliste de la tour de Nsam se plier aux sanctions du gendarme des médias. Que nenni ! Le présentateur vedette de Club d'Elites depuis le départ d'Ernest Obama, était bel et bien aux commandes de l'émission Club d'Elites ce dimanche 04 juin 2023, et a modéré les débats sur un thème en lien avec la fusion entre le GICAM et l'ECAM.

Déjà, la vieille, le Directeur fu pôle médias du groupe l'Anecdote, avait prévenu sur sa page Facebook qu'il attendait d'être notifié par le CNC, et qu'il serait à la présentation de l'émission dominicale.

Aux yeux de certains observateurs, il s'agit là d'un mépris à l'endroit du CNC, l'institution dont les membres sont nommés par décret présidentiel.